



HAL
open science

Stylistique et sociocritique

Éric Bordas

► **To cite this version:**

Éric Bordas. Stylistique et sociocritique. Littérature, 2005, Analyse du discours et sociocritique, 140, pp.30-41. halshs-04330273

HAL Id: halshs-04330273

<https://shs.hal.science/halshs-04330273>

Submitted on 7 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Éric BORDAS

Université de la Sorbonne Nouvelle (Paris 3) – UPRES EA 2290

STYLISTIQUE ET SOCIOCRIQUE

S'il est bien deux disciplines scientifiques, et deux méthodologies du texte, qui se sont superbement ignorées tout au long de leur histoire, c'est assurément la sociocritique et la stylistique. Vu d'aujourd'hui, la chose ne manque pas de laisser perplexe. L'étude linguistique des phénomènes d'expressivité langagière, organisés en *discours*, n'aurait-elle rien à voir avec l'analyse des pratiques sociales mise en œuvre dans les énonciations singulière et collective ? Les modalisations verbales ne sont-elles pas aussi des modélisations structurées ? L'idiolecte pourrait-il s'envisager sans le sociolecte ? C'est ce que la situation des années 1970 laissait fortement penser. On se propose de faire le point sur les causes de cet antagonisme, dans une perspective d'histoire contemporaine, avant d'évaluer la modification de la situation, politique et intellectuelle, en trente ans, en particulier du fait du développement théorique de l'analyse du discours pensée comme une pragmatique du sujet.

Les causes du rejet mutuel de la sociocritique et de la stylistique sont de deux ordres, d'inégale importance. Il y a des raisons contextuelles, anecdotiques et empiriques, mais inséparables de l'histoire des idées (parisiennes) à la fin du XXe siècle, et des raisons intellectuelles et politiques profondes, qui engagent la vérité même de ces deux disciplines. Commençons par un rappel de la situation de l'université littéraire française en 1970.

On peut dire, sans véritable caricature, que pour les intellectuels parisiens de l'après-68, la stylistique, c'est la droite, et que la sociocritique, c'est la gauche. La situation veut cela. La sociocritique naît et se développe à Vincennes dans l'effervescence de la révolution que l'on sait ; la stylistique est la propriété absolue de la Sorbonne, haut lieu conservateur, véritable cible à abattre. Mieux : cette vieille Sorbonne symbolise la préparation aux très élitistes concours républicains du CAPES et de l'agrégation des Lettres, machines à

reconduire les clivages de classes et d'oppression. Des concours qui, par leur récente option « moderne », celle-ci même qui semble mobiliser le présent dans toute sa force vive, se caractérisent par l'importance de l'épreuve de « grammaire et stylistique » du français. Donc, vu de Vincennes, la stylistique, c'est les concours ; les concours, c'est la Sorbonne ; conclusion métonymique : la stylistique, c'est la droite, dans tout ce qu'il faut dépasser et combattre¹. Comme il se trouve que, en effet, les grands noms de la stylistique en France à cette époque étaient ou avaient été, tous, à la Sorbonne, et tous plutôt du côté des conservateurs que du côté des agitateurs (pensons à Marouzeau, Mazaleyrat, Bruneau, Cressot, Larthomas, Deloffre), le raccourci ne pouvait que bien fonctionner.

Le préjugé était-il injuste ? pas complètement. Dans les années 1960, la stylistique universitaire avait pour fonction explicite de remplacer les défuntes rhétorique et histoire littéraire, progressivement exclues des programmes et des enseignements² : elle était la garantie « scientifique » et « moderne » des études de Lettres, la caution qui permettait de répondre aux attaques récurrentes contre l'obsolescence de lectures infinies d'un corpus de caricature livresque. Inventée par Lanson dans un esprit de renouvellement des approches, qui permettait de réunir formalisme objectif et humanisme accueillant, la stylistique s'était retrouvée figée dans son seul rôle d'épreuve de sélection, ne parvenant guère à convaincre de sa légitimité.

Élitiste par sa finalité, la stylistique était également élitiste par sa pratique. La réduction universitaire qui avait transformé la linguistique de Bally en un palmarès des grands auteurs du programme et de la culture française pouvait difficilement convaincre les adeptes de la démocratisation scientifique. Éternelle reconduction des choix de Lagarde & Michard, la stylistique fut très tôt jugée poussiéreuse, et ce n'était pas de ce côté que l'on risquait sentir le vent souffler.

Enfin et surtout, ce qui était bien plus grave que tout cela, la stylistique postulait l'évidence d'un objet esthétique, interne et inhérent aux grands textes des grands auteurs, le style, que, un peu comme un bien, un patrimoine, certains possédaient et d'autres non, et dont

¹ Le raccourci doit, évidemment, être nuancé. P. Kuentz, H. Mitterand et H. Meschonnic proposèrent, certes, des enseignements de stylistique, dans leurs cours, à Paris 8, entre 1972 et 1980. Mais la stylistique de Vincennes ne fut jamais « la stylistique », grammairienne, de la Sorbonne : il s'agissait même d'une contre-stylistique, qui se définissait surtout par le rejet des repères admis. La poétique d'H. Meschonnic, l'un des plus violents adversaires de la stylistique traditionnelle, visait explicitement à condamner la pseudo science des procédés langagiers – l'idée de la « forme-sens » fut son aboutissement ; et H. Mitterand privilégia plus les « études de style » générales que les « études stylistiques de langue ».

² Voir É. Bordas, « Stylistique et histoire littéraire », *Revue d'histoire littéraire de la France*, Paris, 2003, n° 3, pp. 579-589.

la transmission collective était inaliénable. « Style : objet de la stylistique »³. La stylistique entretenait ainsi, par sa seule référence, l'idée reçue d'une essence antérieure à l'existence (existence de la lecture, bien sûr), qui devait servir de repère identitaire à une nation : le style de Corneille, le style de Racine, le style de Giraudoux. Indiscutable, l'objet était indiscuté, l'évidence de la présence réelle de cet *en-soi* fonctionnant comme une transcendance, en une logique quasi spirituelle et finaliste⁴. Je crois en « le style »⁵.

On peut estimer que, précisément, c'est ce problème-ci, la non-pensée de l'objet, qui fut le vrai point d'achoppement entre stylistique et sociocritique. Pour le reste, rivalités parisiennes, oppositions, non pas politiques, mais politiciennes, querelles de partis, ou histoire de concours d'enseignants, tout cela aurait pu être dépassé en quelques années, mais l'antagonisme, la méfiance, le mépris mutuel perdurèrent et perdurent encore. On peut donc penser que c'est autour de cette question – ou cette non-question – de l'objet de la stylistique que se crispèrent toutes les réticences de la sociocritique. Parce que l'objet de la stylistique, ce n'est, inévitablement, et chacun le devine, rien d'autre que la littérature⁶. Soit la vérité même des études de Lettres.

Or il faut bien se souvenir qu'au début des années 1970, la référence du « style », pour ne pas parler d'un bien incertain référent, était très fortement concurrencée par l'affirmation de la supériorité politique du concept d'« écriture ». En effet, en 1953, Roland Barthes avait opéré une distinction d'une grande clarté et appelée à faire date, entre : (i) la *langue*, identifiée à la nature, « un corps de prescriptions et d'habitudes, commun à tous les écrivains d'une époque », constitué en système de signes dans sa généralité ; (ii) le *style*, phénomène d'ordre germinatif, « langage autarcique qui ne plonge que dans la mythologie personnelle et secrète de l'auteur », et qui correspond à tout ce qui vient du tempérament profond de l'écrivain ; (iii) l'*écriture*, « morale de la forme », qui engage la liberté de l'écrivain et qui est un « acte de solidarité historique » renvoyant à tout ce qu'il y a de codifié à travers les structures sociales⁷. Le vocabulaire de Barthes ne dissimule pas ses hiérarchies : le style, irréductiblement individuel et personnel, égoïste en somme, ou du moins égotiste, s'oppose à la moralité responsable de l'engagement politique et historique de l'écriture, aventure collective, qui,

³ J. Mazaleyrat & G. Molinié, *Vocabulaire de la stylistique*, Paris, PUF, 1989, p. 340.

⁴ Aujourd'hui encore, certains intitulés de commentaires « stylistiques » pour le CAPES ou l'agrégation proposent, sans complexe : « Vous étudierez le style de ce texte ».

⁵ Voir l'étonnante conclusion d'A. Compagnon (*Le Démon de la théorie*, Paris, Seuil, 1998, p. 208) qui, après avoir rappelé quelques points d'achoppement autour des récurrentes tentatives de définition de cet objet, précise : « Mais à part cela, le style existe bel et bien ».

⁶ Voir L. Jenny, « L'objet singulier de la stylistique », *Littérature*, Paris, 1993, n° 89, pp. 113-124.

⁷ *Le Degré zéro de l'écriture*, in R. Barthes, *Œuvres complètes*, Paris, Seuil, 1993-1995, t. I, pp. 145-148.

dans l'après-guerre existentialiste était la valeur décisive. Politiquement, on comprend le gain : en discréditant le style, on conteste la littérature comme hiérarchie admise, référence symbolique de l'idéologie bourgeoise, au profit d'une redistribution des valeurs, par examen des écritures, et, bientôt, des discours pluriels⁸. La stylistique (et la Sorbonne) se trouve ainsi dépossédée de sa raison d'être, quand les certitudes universalistes de la droite doivent prendre conscience du relativisme culturel en général.

Roland Barthes est certainement celui qui porte la responsabilité la plus lourde dans le discrédit intellectuel qui frappa la stylistique à partir des années 1960. Un travail comme *S/Z* par exemple⁹, dans toute sa virtuosité minutieuse, semble presque n'avoir pour objet que de prouver l'inanité d'une question sur le style du texte – et le choix de Balzac, corpus stylistique contesté, est, à cet égard, tout sauf innocent : il est même franchement malveillant. En revanche, les analyses de narration (phénomène universel), et le décodage des signes (réalité particulière, fortement historicisée, mais par le contemporain : histoire du sujet lisant) deviennent ainsi des finalités générales et reproductibles. La méthode se substitue à la théorie. Le paradoxe est que, malgré cela, Barthes, et sa valorisation de l'écriture, se trouva associé par les sociocriticiens à la stylistique, dans un même rejet des « études formalistes ». On touche là au vrai problème du débat, celui qui repose sur un étonnant malentendu.

En 1979, Claude Duchet sentait le besoin d'une mise au point réconciliatrice, visant à la complémentarité des approches :

Au sens restreint [...], la sociocritique vise d'abord le *texte*. Elle est même lecture immanente en ce sens qu'elle reprend à son compte cette notion de texte élaborée par la critique formelle et l'avalise comme objet d'étude prioritaire. Mais la finalité est différente, puisque l'intention et la stratégie de la sociocritique sont de restituer au texte des formalistes sa teneur sociale. L'enjeu, c'est ce qui est en *œuvre* dans le texte, soit un rapport au monde. La visée, de montrer que toute création artistique est aussi pratique sociale [...]¹⁰.

Réfutation d'une critique par dénégation anticipatrice ? Car il est certain que la sociocritique n'aime guère l'immanentisme des études formelles, réaction exagérée à l'historicisme positiviste des études biographiques, des recherches des sources et modèles, qui, en effet, ignorent trop souvent le texte au profit du référent. Le rappel de Claude Duchet fait presque

⁸ « Issue des poétiques du XIXe siècle, l'écriture allait rapidement périmer le concept de style, lequel n'a dû son salut qu'à sa structuralisation avant sa phénoménologisation. L'écriture, en tant qu'objet théorique, déterminera une approche nouvelle de la littérarité, et se donnera d'autres intérêts que ceux de la stylistique. La conséquence sera, dans les années structuralistes, la relégation du style, en même temps que la notion de littérature, au rang des souvenirs épistémologiques et idéologiques », G. Dessons, *L'Art et la manière. Art, littérature, langage*, Paris, Champion, 2004, p. 107.

⁹ Paris, Seuil, 1970.

¹⁰ In Cl. Duchet (éd.), *Sociocritique*, Paris, Nathan, 1979, p. 3.

figure de symptôme. Plus caractéristique d'une certaine vulgate sociocritique est le point de vue d'Antonio Gomez-Moriana, tout à sa haine des opérations analytiques qui « isolent le texte de tout ancrage spatial, temporel ou social, le transformant ainsi en une entité autosuffisante et autotélique ». « Pour ce faire, on le réduit en outre, dans un scientisme néo-positiviste, à sa matérialité (verbale) quantifiable et on ignore la convention sociale au sein de laquelle fonctionne tout texte, que ce soit en reproduisant fidèlement ses stéréotypes ou les transgressant plus ou moins fortement »¹¹. Les disciplines centrées sur la matière verbale du texte, par opposition aux réalités du contexte, se trouvaient ainsi toutes coupables d'irresponsabilité politique.

C'est là que l'on vit se faire un amalgame, autour de la confusion entre histoire et diachronie. L'histoire est le récit constructif d'une signification (politique) dans le temps ; la diachronie est une simple perspective chronologique. Mais certains refusèrent la distinction, en une assimilation simpliste. Or la stylistique et la poétique structurale des récits façon Roland Barthes, ou encore la sémiotique, avaient en commun de privilégier la synchronie comme méthode de travail – le seul rappel d'une diachronie restait l'histoire de la langue, en une réjouissante simplification des perspectives¹² : elles subirent les foudres des tenants de la responsabilisation civique qui y virent des démissions paresseuses et politiquement suspectes et les réunirent sous le même anathème¹³. Une critique aussi passionnément dramatisée, alliée à une dialectique du sujet, individuel/collectif, aussi pauvre, ne pouvait que vite et mal vieillir.

Parallèlement, la stylistique subissait des attaques en règles de la part des linguistes qui découvraient, à partir de 1966, les travaux de Benveniste sur l'énonciation du sujet dans le discours. Leurs arguments rejoignaient ceux des sociocriticiens pour condamner une discipline qui négligeait l'interrogation même de son objet (le style, la littérature), non sans arrogance, et qui dédaignait fâcheusement les acquis récents des sciences du langage, au profit d'une frileuse pratique de la grammaire française et de la rhétorique des figures. La

¹¹ A. Gomez-Moriana, « Sociocritique et analyse du discours », in Cl. Duchet & St. Vachon (éd.), *La Recherche littéraire. Objets et méthodes* [1993], Montréal-Saint-Denis, XYZ éditeur & PUV, 1998, p. 192. L'auteur, espérons-le, doit plus penser à la logique des récits de Cl. Brémond qu'à la stylistique de la phrase de Marivaux par Fr. Deloffre.

¹² Aujourd'hui encore, voir le rappel méthodologique en tête d'un très représentatif manuel de stylistique à destination des étudiants de concours : « la règle du jeu en stylistique étant d'appréhender le texte dans ses limites propres, comme un ensemble doté d'une signification autonome, le recours aux informations externes est quelquefois plus dangereux qu'utile », A.-M. Perrin-Naffakh, *Stylistique. Pratique du commentaire*, Paris, PUF, 1989, p. 14. Le recours aux informations externes, oui, certainement, mais cela ne doit pas empêcher de pouvoir reconnaître ce qui, dans le texte, vient de l'extra-texte.

¹³ Voir la lecture de *S/Z* par P. Barbéris (« À propos du *S/Z* de Roland Barthes. Deux pas en avant, un pas en arrière ? », *L'Année balzacienne*, Paris, 1971, pp. 109-123), qui aurait préféré une thèse sur « *Balzac et sa mère, Balzac et l'Histoire* : finalement, un seul et même chantier ».

manifestation la plus illustre de cette tendance reste le numéro 3 de la revue *Langue française*, en 1969, consacré à « la stylistique », sous la direction de Michel Arrivé & Jean-Claude Chevalier, qui claironne très joyeusement la mort d'une discipline inutile, qu'une bonne analyse de discours pourra désormais remplacer sans perte notable. Il y a bien, et d'abord dans ce même volume, le cas de la stylistique structurale de Michael Riffaterre, mais il est clair, à relire aujourd'hui, que Michel Arrivé ne sait pas trop quoi faire de cette étrange chose, contradictoire, travaillant, malgré ses dénégations, sur le « style d'auteur » (Hugo, Gobineau), selon une méthode qui postule la mort de l'auteur et la disparition du sujet¹⁴, étonnant exercice de style qui réduit le structuralisme à être banale description d'une très vague « structure langagière », et qui n'aida pas la discipline à sortir de l'impasse dans laquelle elle se trouvait¹⁵.

Les choses étaient donc bien bloquées de tous les côtés en 1970. La diachronie linguistique prétendait tenir lieu de paramètre historique, mais personne n'était dupe ; les études littéraires étaient suspectées d'un asservissement politique aux hiérarchies de convention culturelle. Finalement, la stylistique et la sociocritique se retrouvaient dans leur besoin commun d'une théorie du sujet linguistique, pensée dans son épistémologie contemporaine, qui leur permettrait, à la première de reposer la question de son objet, non plus « style », mais « discours individualisant, singulier *et* singularisant », à la seconde de pouvoir enfin retrouver des traces précises de l'individu (ou du collectif) dans la matière verbale. En somme, on souhaitait pouvoir appliquer sur ces deux terrains ce que Michel Foucault était en train de faire dans le domaine philosophique et historique, avec son histoire, non des mots, mais des discours qui prirent en charge certains mots : *médecine, folie, crime, homosexualité*.

¹⁴ Quasi pathétique est, à cet égard, l'avertissement de Riffaterre, cherchant à anticiper tout reproche : « Je pose donc que le point de vue spécifique de la stylistique doit embrasser cette simultanéité de la permanence et du changement. Il doit *combiner synchronie et diachronie*, ce que la dichotomie entre encodeur et décodeur rend possible. D'un côté, un état de langage qui a conservé parfaitement sa structure et ses *patterns* stylistiques de contrôle du décodage, figés par l'écriture. De l'autre côté, les différentes actualisations des potentiels du texte réalisées par les générations successives de decodeurs, dans les limites imposées par les *patterns* du texte et les codes des lecteurs, avec conflit ou non entre les deux. En étudiant ces combinaisons, nous aurons l'histoire de la survie des effets malgré la disparition graduelle du code de référence pour lequel ils étaient prévus. En même temps, nous aurons, pour toutes les synchronies considérées successivement, une description de l'ajustement de deux systèmes anachroniques (celui de l'encodeur et celui de tout décodeur venant par la suite) maintenus en contact synchronique », *Essais de stylistique structurale*, Paris, Flammarion, 1971, p. 38. Il est clair que l'idée de diachronie doit tenir lieu de conscience historique.

¹⁵ Et ce malgré l'affirmation de G. Molinié qui, en 1986, affirme : « La pratique stylistique ne peut donc être que structurale », *Éléments de stylistique française*, Paris, PUF, p. 12. Ce qui est vrai, comme de toute linguistique, du reste. Mais n'en fait pas une discipline structuraliste pour autant.

Curieusement, mais très logiquement, cette lacune fit les beaux jours de la génétique qui put se constituer, au même moment, comme véritable théorie du texte en introduisant la notion de processus qui manquait à la stylistique, l'appel de Pierre Guiraud en 1955, distinguant « stylistique descriptive » et « stylistique génétique », n'ayant guère été entendu¹⁶. Pour la sociocritique, la génétique remplaçait avantageusement la stylistique, en déplaçant en amont la question de la valeur, et en ne la posant pas de façon normative.

Mais, enfin, Bakhtine vint, auréolé de sa nationalité soviétique et présentant toutes les garanties scientifiques et humanistes souhaitables, à droite comme à gauche¹⁷. Sa théorie du dialogisme, qui inscrit la dimension collective et donc sociale de l'énonciation dans tout discours¹⁸, permit utilement de privilégier la poétique générale des énoncés, comme étude de la configuration textuelle générale des formes disponibles dans la collectivité, et de disqualifier opportunément la stylistique, comme étude de l'invention linguistique individuelle des discours construits¹⁹.

En effet, la position de Bakhtine à l'égard de la stylistique fut toujours très critique. Qu'il s'agisse de l'analyse stylistique individualisée (esthétique de l'expression personnelle observable dans l'œuvre d'un auteur particulier) ou de la systématisation des procédés linguistico-stylistiques (style d'une langue, d'un genre, d'une époque), Bakhtine²⁰ reprochait à Vossler et Spitzer, tout comme à Vinogradov et aux formalistes, un retour au subjectivisme individualiste qui contredit leurs postulats d'objectivisme empirique. « En outre, toutes ces écoles tendraient à confondre la partie (le matériau linguistique) et le tout (l'expression, littéraire ou autre), en faisant de ce qui n'est que le moyen qui réalise la communication intersubjective un tout autonome, autosuffisant et autotélique »²¹. Non seulement, le style était un repère historique bourgeois, flattant l'individualisme, mais, irréductiblement assujéti à la grammaire, il entretenait des confusions identitaires, substituant la fin (poétique) aux moyens (linguistiques) ; il restait, en outre, un point de résistance singularisant mal conceptualisable dans une théorie générale de la langue.

¹⁶ Voir P. Guiraud, *La Stylistique* [1955], Paris, PUF, 1970, p. 37. Sur la génétique, voir P.-M. de Biasi, *La Génétique des textes*, Paris, Nathan, 2000, pp. 6-8, 26-28.

¹⁷ Voir M. Angenot, « Analyse du discours et sociocritique des textes », in Cl. Duchet & St. Vachon (éd.), *op. cit.*, p. 136.

¹⁸ « L'énonciation est de nature sociale », M. Bakhtine, *Le Marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique à la littérature*, trad. fr., Paris, Minuit, 1977, p. 119 : on ne saurait être plus clair.

¹⁹ Voir C. Depretto (éd.), *L'Héritage de Bakhtine*, Bordeaux, PUB.

²⁰ *Op. cit.*, p. 174, n. 1.

²¹ A. Gomez-Moriana, *loc. cit.*, p. 194.

Pourtant, c'est tout le travail linguistique de Bakhtine autour de la polyphonie et des discours rapportés qui devait permettre le spectaculaire renouvellement des études stylistiques en France dans les années 1980, ainsi que le début d'un rapprochement avec la sociocritique. On entre alors dans l'histoire récente de l'analyse du discours, continuation des travaux des années 1970 sur l'énonciation et la pragmatique (Culioli), dont le succès s'explique par la largeur de l'empan. En effet, comme le dit bien Marc Angenot, « tout le monde fait de l'analyse du discours : c'est-à-dire que tout le monde – monde savant ou monde ordinaire – est sensible, au moins occasionnellement, aux usages socialement réglés du langage, aux visions du monde qu'il peut exprimer ou qu'il fait passer plus ou moins en fraude »²². Ainsi présentée, sinon définie, « l'analyse du discours vise à appréhender la structure des énoncés à travers l'activité sociale qui les porte. Elle rapporte des paroles à des lieux. À travers la multiplicité des situations de communication le discours éclate en une multiplicité de genres dont il faut analyser les conditions de possibilité, les rituels et les effets »²³. C'est dire que nous sommes (prétendument) en terrain sociocritique, mais une sociocritique qui devient analyse sociodiscursive très large²⁴. Qu'en est-il de la stylistique ?

Marc Angenot a énuméré « les diverses méthodologies dont la confrontation ou la coexistence délimitent le champ intellectuel de l'analyse sociodiscursive : analyse de discours proprement dite [...], travaux de logique naturelle, linguistique du texte, pragmatique et théorie de l'énonciation, théorie de la présupposition et de l'implicite [...], sociolinguistique en certaines de ses démarches, sociosémantique, sémiotique textuelle [...], typologie et histoire des 'complexes discursifs' (P. Tort), épistémologie (lorsqu'elle consent à s'arrêter à la matérialité des textes savants et à leurs conditions de production et de diffusion) [...], sociocritique des textes littéraires, analyse interdiscursive et intertextuelle »²⁵, *etc., etc.* Bref,

²² *Loc. cit.*, p. 125.

²³ D. Maingueneau, *Le Contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod, 1993, p. 17.

²⁴ « Si texte et discours sont à prendre dans un même paradigme langagier, force est de constater qu'à la problématique de la 'littérarité' et à celle de l' 'intertextualité' si caractéristiques du texte littéraire pris dans sa clôture, il faut désormais ajouter, sinon substituer, une problématique de l'interdiscursivité qui se déploierait dans tous les domaines du social, et qui sur le plan d'un discours transverse se réemploierait de discours à discours, et s'inscrirait tout aussi bien dans les productions du champ littéraire que dans le discours politique, journalistique ou philosophique, etc. C'est précisément ce que tentent de faire les études centrées sur la notion de *discours social*. C'est à ce niveau que *la sociocritique* prend toute sa valeur et toute sa dimension, puisqu'elle intègre à une problématique du discours social une analyse de la spécificité des procédures de mise en texte, définissant ce par quoi la textualisation s'écarte de la simple mise en discours. Elle ne le fait cependant ni dans une pensée de l'ineffable ou du génie, ni même dans une conception d'une littérarité impossible à définir. Elle le fait en élargissant précisément la perspective et en réintroduisant la littérature dans son large réseau interdiscursif », R. Robin, « Extension et incertitude de la notion de littérature », in M. Angenot *et alii* (éd.), *Théorie littéraire. Problèmes et perspectives*, Paris, PUF, 1989, pp. 48-49.

²⁵ *Loc. cit.*, pp. 127-128.

on trouve de tout en territoire sociodiscursif, tout sauf la stylistique. Et pourtant, on ne peut rêver plus large définition que celle de Marc Angenot :

L'analyse du discours s'intègre ici de droit dans l'ordre général des sciences sociales. Loin du « textocentrisme » qui a été un effet de mode intellectuelle des vingt dernières années dans les études de lettres et même en philosophie et en historiographie, l'analyse du discours pose comme principe heuristique la nécessité d'appréhender globalement les formes, les contenus et les fonctions, ce qui se dit, la manière dont cela se dit, qui peut dire quoi à qui et selon quelles fonctions apparentes ou occultes, en occupant quelles positions et avec quels résultats socialement probables²⁶.

La haine de l'étude formelle, vieille rancune, nous fait encore un dernier signe ; mais Marc Angenot ne semble pas se rendre compte que, en appelant de ses vœux l'étude de « la manière dont cela se dit », il ne fait rien d'autre que proposer une très classique stylistique façon Cressot. Aveuglement ? Irréductiblement, sociocriticiens de la première ou de la seconde générations continuèrent à ignorer la stylistique, refusant même d'écrire ce mot dans les bilans théoriques destinés à présenter, dans sa maturité, une discipline qui étudie les interactions sociales des textes et des énonciations²⁷, ou dans les exemples d'analyses ponctuelles²⁸.

Pourtant, les points de contact existent, et déjà depuis un bon moment. Le sociologue Pierre Bourdieu, étudiant les rapports de pouvoir symbolique dans les échanges conversationnels quotidiens ne propose rien de moins qu'une théorisation stylistique pour rendre compte du fonctionnement des codes culturels :

Parler, c'est s'appropriier l'un ou l'autre des *styles expressifs* déjà constitués dans et par l'usage et objectivement marqués par leur position dans une hiérarchie des styles qui exprime dans son ordre la hiérarchie des groupes correspondants. Ces styles, systèmes de différences classées et classantes, hiérarchisées et hiérarchisantes, marquent ceux qui se les approprient et la stylistique spontanée, armée d'un sens pratique des équivalences entre les deux ordres de différences, saisit des classes sociales à travers des classes d'indices stylistiques²⁹.

Fortement lié à cette problématique d'une « stylistique spontanée », un autre exemple intéressant est celui de l'étude des clichés. Au départ, le cliché semble un repère stylistique, et

²⁶ *Ibid.*, p. 133.

²⁷ Voir P. Barbéris, « La sociocritique », in D. Bergez (éd.), *Introduction aux méthodes critiques pour l'analyse littéraire*, Paris, Dunod, 1996, pp. 120-153 ; E. Cros, *La Sociocritique*, Paris-Budapest-Torino, L'Harmattan, 2003 ; Cl. Duchet (éd.), *op. cit.* ; P. Zima, *Manuel de sociocritique*, Paris-Montréal, L'Harmattan, 1985.

²⁸ Voir J. Neefs & M.-Cl. Ropars (éd.), *La Politique du texte. Enjeux sociocritiques. Pour Claude Duchet*, Lille, PUL, 1992.

²⁹ P. Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001, pp. 83-84. Sur la complémentarité de la stylistique et de la sociologie dans la démarche de Bourdieu, voir J. Meizoz, « Les pistes de P. Bourdieu en vue d'une sociologie des styles littéraires », in J. Dubois et alii (éd.), *Le Symbolisme et le social. La réception internationale de Pierre Bourdieu*, Liège, Presses de l'Université de Liège, 2005.

ce fut même le grand sujet de Riffaterre, qui releva, comme un défi, la possibilité d'adopter une perspective non normative sur cet objet labile fortement codifié par les seuls usages. La sociologie et la sémiologie des années 1960 s'intéressèrent de près, de leur côté, à tout ce qui était stéréotypes et lieux communs, comme outils d'idéologie. Un des aboutissements de ces travaux parallèles fut l'ouvrage paru chez Nathan en 1997, *Stéréotypes et clichés*, cosigné par la sociocriticienne Ruth Amossy et la stylisticienne Anne Herschberg Pierrot. Analyse sociodiscursive, très inspirée par la sémiotique, et analyse stylistique, redéfinie par la théorie du sujet de l'énonciation (Benveniste) et par le dialogisme bakhtinien, se réunissent dans une complémentarité qui semble une évidence théorique et méthodologique. Non pas deux discours voisins, mais deux approches d'une même réalité, langagière et sociale, à deux entrées, verbale et non verbale.

De même, les études de la réception des textes, développement de la pragmatique, se prêtèrent bien à des analyses complémentaires : le stylisticien s'attachant à ce qui du texte et dans le texte prépare et sollicite la construction des effets reçus, concrets ou imaginaires ; le sociocriticien remplaçant cette pragmatique de la représentation dans le contexte général de sa mise en valeur sociale, ce qui devrait permettre de définir une sociopoétique³⁰.

On le comprend : c'est bien l'analyse du discours, pensée comme une épistémologie linguistique et philosophique du sujet sensible, qui réalise ce salutaire rapprochement des deux disciplines travaillant, l'une et l'autre, sur les significations des énonciations, et surtout sur leurs valeurs, esthétiques, politiques. Le gain n'est pas négligeable pour l'analyse du discours elle-même, du reste, pensée comme une superstructure théorique : « Il est vraisemblable que cette dernière se configurera en fonction de divers sites, tel ou tel aspect passant, selon le site considéré, au premier plan ou à l'arrière-plan » ; « le stylistique [*sic*] pourrait être l'un de ces sites », selon Dominique Maingueneau³¹, l'évidence du rôle de la sociocritique n'a même plus à être modalisée, pour sa part. Sociocritique et stylistique deviendraient ainsi les thématiques disciplinaires d'une interrogation générale du sujet dans la langue. On se rend bien compte de cette volonté de fusion théorique avec les références sociopoétiques de structures d'énonciation comme la scénographie ou la paratopie proposées

³⁰ Voir, par exemple, G. Molinié & A. Viala, *Approches de la réception. Sémiostylistique et sociopoétique de Le Clézio*, Paris, PUF, 1993, p. 147 : « Dès que l'on quitte le plan des catégories les plus extensives de support (oral/écrit), ou de domaines (raconter/représenter/dire), la poétique ne peut éluder la nécessité de se faire historique, et à tout le moins de postuler que les causes internes à chaque genre sont tout, force est d'admettre que les variations historiques des répertoires, définitions et répartitions de genres se font sous l'effet de causalités externes à la pure textualité, donc sous l'effet de faits de société : la corrélation entre ces faits et les états de la poétique donne l'objet de la *sociopoétique* ».

³¹ In R. Amossy & D. Maingueneau (éd.), *L'Analyse du discours dans les études littéraires*, Toulouse, PUM, 2003, p. 25.

par Dominique Maingueneau³². Précisément, l'assujettissement théorique de la sociocritique et de la stylistique, méthodes d'analyses du texte, et non théories textuelles elles-mêmes, à l'analyse du discours ne semble pas devoir être discuté : « La *sociocritique* est un *projet* de dépassement de l'opposition entre histoire littéraire et analyse textuelle. Mais celui-ci ne peut se développer que dans un *champ* plus vaste, celui de *l'analyse du discours*, qui elle-même s'appuie sur la *configuration de savoir* que définissent les multiples courants de la *pragmatique* en matière de communication verbale et non verbale »³³.

La stylistique rejoint ce projet de dépassement, et elle aussi, elle surtout, fut radicalement renouvelée par l'apport de l'analyse du discours³⁴. La stylistique moribonde des années 1960-1970 était une stylistique de la phrase, des mots, une stylistique grammairienne dont la méthode d'analyse consistait à retrouver dans les textes les grands repères morphosyntaxiques de la langue : études sur le vocabulaire de Huysmans, la phrase de Proust, l'alexandrin de Racine, les métaphores de Balzac, se succédaient régulièrement, scrupuleuses et érudites, mais souvent un peu indifférentes à la question du sujet textuel, et peu curieuses des phénomènes d'historicité en général, historicité politique et esthétique. Répétons-le : la découverte des théories poétiques de Bakhtine ouvrit en grand les portes d'une nouvelle stylistique, la stylistique de l'énonciation, qui place au centre de son travail l'étude des discours représentés et pris en charge dans les textes³⁵. Ce n'est plus la référence de la langue, comme structure, qui oriente la lecture, mais le repère (langagier) du sujet, saisi dans son histoire (devenir et avenir). Un sujet qui n'est donc pas pensable sans contextualisation ni périodisation, ne serait-ce que pour savoir circonscrire et entendre la modalisation de ses discours, ou de ses non-discours, recevoir leur pertinence, et pouvoir poser la question de la *valeur* de l'énonciation³⁶. Insistons-y : « Pas les valeurs, des valeurs nouvelles [...], mais les

³² D. Maingueneau, *Le Discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand-Colin, 2004.

³³ D. Maingueneau, *Le Contexte de l'œuvre littéraire*, op. cit., p. 18.

³⁴ Sur le renouvellement de la stylistique par l'analyse du discours, voir A. Jaubert, « Genres discursifs et genres littéraires : de la scène d'énonciation à l'empreinte stylistique », in R. Amossy & D. Maingueneau (éd.), op. cit., pp. 281-293, à qui l'on reprochera peut-être une excessive valorisation du rôle des genres, discursifs, littéraires, ramenant la littérarité à « une variation ramifiée des genres de discours ».

³⁵ Les choses n'allèrent pas aussi vite, toutefois, que ce genre de raccourci peut le laisser penser, et le renouvellement reste encore en développement. En 1994, P. Larthomas (in G. Molinié & P. Cahné, éd., *Qu'est-ce que le style ?*, Paris, PUF, p. 3) s'étonnait de la quasi absence du mot *énonciation* dans l'ensemble des Actes du Colloque de la Sorbonne de 1991 : *Qu'est-ce que le style ?*

³⁶ Voir l'important rappel d'H. Mitterand (« À la recherche du style », *Poétique*, Paris, 1992, n° 90, p. 251) en réaction à la théorie de G. Genette (*Fiction et diction*, Paris, Seuil, 1991) pour qui le style est une des propriétés générales du discours, comme sa grammaticalité et sa sémantité, un de ses universaux : on gagnerait à réserver « le mot *style* – comme on l'a toujours fait, malgré les ambiguïtés de la prétendue *stylistique* – à un phénomène plus complexe, plus mystérieux, qui est le passage de l'exemplification à la *valorisation*, le processus par lequel un énoncé, sans rien perdre de sa 'perceptibilité', bien au contraire, acquiert une valeur de singularité, de beauté,

conditions mêmes de la valeur : le rapport infiniment déplacé entre l'histoire, l'individu et la société »³⁷.

On rejoignait ainsi cette épistémologie des discours construite au même moment par les philosophes et les historiens, par ce simple rappel, qui attendit pourtant 1993 pour être formulé avec le plus de clarté, par Jacques-Philippe Saint-Gérand, que « l'organisation interne de l'œuvre » et du discours de l'œuvre est toujours « travaillée par les contraintes de l'histoire »³⁸. Ce qui entraîne l'obligation de respecter une triple investigation pour cerner le style d'un texte : « a) Une étude attentive des conditions historiques posées à l'écriture par la situation d'une certaine *épistémè* linguistique. [...] b) Une interrogation des modèles théoriques et pratiques auxquels se réfère l'écrivain en matière d'esthétique de la langue et de la littérature. [...] c) Enfin, une reconstitution critique du sujet de l'écriture, résultat de cette interaction des modèles prégnants de la langue et de la littérature, dans un objet idéologique de communication, dont la qualité esthétique est gagée par l'institution littéraire »³⁹. Et la stylistique se fait sociocritique, en intégrant l'histoire du sujet d'énonciation dans son champ d'investigation. La forme-sens globalisante des poéticiens peut alors s'approfondir et se préciser en une analyse des phénomènes d'expressivité singularisante par lesquels et à partir desquels s'invente, à un moment précis de l'histoire des règles, des lois et des discours, sinon « la littérature », repère historique contingent et référent culturel particulier, du moins, « le littéraire », comme référence collective large, que l'on ne trouve pas exclusivement dans les livres.

On conclura en rappelant ce qui est peut-être moins une évidence qu'une conviction : il n'est d'étude de discours, quel qu'il soit, écrit ou oral, privé ou public, que stylistique *et* sociocritique. Il appartient à l'analyse linguistique du discours d'avoir progressivement démontré cette vérité aux stylisticiens et aux sociocriticiens eux-mêmes, en faisant de ces deux démarches ses deux paramètres de valeur les plus forts dans l'approfondissement de la

de jouissance, de culture. [...] Les mots sont imparfaits, certes, mais ils tournent autour d'un phénomène bien réel, lui, dont il faut rendre compte et pour lequel a toujours convenu, et convient encore, le terme de *style* ».

³⁷ G. Dessons, *op. cit.*, p. 194.

³⁸ *Morales du style*, Toulouse, PUM, p. 21. Cette position n'est pas une évidence pour ceux qui continuent à confondre (volontairement) approche structurale et structuralisme (*cf. supra*, n. 15). J.-Ph. Saint-Gérand, qui travaille depuis longtemps à une historicisation de la stylistique, dans une visée sociocritique et esthétique, était absent du Colloque de la Sorbonne de 1991 (*cf. supra*, n. 35), manifestation qui, en revanche, donna la parole à quelques-uns des plus farouches partisans du repli synchronique décontextualisé : J.-M. Adam, M. Dominicy, Fr. Rastier, *etc.* Mais l'évolution des études semble aller dans le sens de cette historicité critique : le collectif récemment dirigé par A. Herschberg Pierrot & O. Rosenthal, *La Singularité d'écrire aux XVIIe-XVIIIe siècles* [*Littérature*, Paris, 2005, n° 137], prend la même position pour les siècles classiques.

³⁹ J.-Ph. Saint-Gérand, *ibid.*, pp. 29-30.

pragmatique des sujets textuels. Dans les années 1970, il semblerait que la théorisation des démarches se soit retournée contre les disciplines elles-mêmes, bloquant certains débats : une discipline n'est pas une théorie. Synthèse des approches de la valeur des énonciations en analyse du discours, la sociostylistique est à développer, selon des méthodologies qui restent à définir. Travaillons donc, par l'analyse des discours, à une responsabilisation critique des imaginaires et des consciences linguistiques, sans lesquels il n'est ni style, ni société.

Résumé :

Dans les années 1970, en France, pendant que la stylistique était enterrée du fait de son inutilité (prétendue) face aux linguistiques de l'énonciation, la sociocritique se théorisait et se développait de façon remarquable, précisément parce qu'elle savait intégrer à une problématique du discours social « une analyse de la spécificité des procédures de mise en texte, définissant ce par quoi la textualisation s'écarte de la simple mise en discours » (Robin). Trop souvent simplifiée, la stylistique sembla irrémédiablement obsolète, ne parvenant pas à s'affranchir de son passé disciplinaire de rhétorique, comme de son culte des grands écrivains. Le présent article cherche à revoir ce prétendu antagonisme théorique, qui se marqua plus par de l'ignorance et de l'indifférence que par un combat précis, dans la perspective générale d'une histoire contemporaine de l'épistémologie du sujet comme catégorie pensable.

In the 1970s in France, while stylistics was considered dead, because of its so-called uselessness, replaced with linguistics of enunciation, socio-criticism was being theorized and developed in a remarkable manner, precisely because it was able to integrate a problematic of social discourse with « an analysis of the specificity of the processes of text-formation, defining the ways in which textualization was different from simple discourse-formation » (Robin). Too often simplified, stylistics seemed to be completely obsolete, as it was not able to overcome its disciplinary past in rhetoric or its cult of great writers. This article revisits this so-called theoretical antagonism, marked more by ignorance and indifference than by a precise battle, and this, in the general perspective of a contemporary history of the epistemology of the subject as a thinkable category.